



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, des Solidarités,
du Vivre ensemble et de l'Accueil

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 30 mai 2024

Objet : Question parlementaire n° 693 du 6 mai 2024 de Monsieur le Député Marc Baum et de Monsieur le Député David Wagner concernant « Places disponibles dans les ateliers protégés pour les adolescents à besoins spécifiques ».

Madame la Ministre,

En date du 6 mai 2024, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Il apparaît cependant que la question relève également de la compétence du Ministre du Travail.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Marc Baum et Monsieur le Député David Wagner.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de la Famille, des Solidarités, du
Vivre ensemble et de l'Accueil

(s.) Max Hahn